



## **PREAVIS DE GREVE MAISON FRANCE TELEVISIONS**

**DIMANCHE 1 SEPTEMBRE 2019  
& LUNDI 2 SEPTEMBRE 2019**

### **Perte de rémunération du Soir 3**

Suite au transfert de l'activité du Soir 3 à franceinfo: l'ensemble du personnel lié à cette activité historique voit son organisation de travail totalement impactée et modifiée.

Le démantèlement éditorial, technique, et administratif, des chaînes généralistes du service public au profit d'une chaîne d'information en continue provoque la disparition de métiers et l'émergence d'autres qui ne sont mêmes pas reconnus dans notre accord d'entreprise.

La précarité se développe.

A aucun moment les personnels ou les organisations syndicales n'ont été informés ou consultés sur ces impacts structurants.

Les premiers effets dramatiques sont une perte de rémunération importante pour les salariés et la suppression de postes : inacceptables !

- FO exige le maintien de l'activité à france•tv
- FO exige la production du 23 heures de franceinfo: sur le plateau D.
- FO exige le maintien de la rémunération des salariés impactés par ces nouvelles organisations de travail.

FO france•tv invite tous les services de la Maison de France Télévisions impactés par la suppression du Soir3 à nous contacter, pour évaluer ensemble la baisse de rémunération résultant de la perte de l'activité.

Pour défendre leurs intérêts sociaux et le pouvoir d'achat, les collaborateurs se voient contraints de cesser le travail pour une durée de 48 heures à partir du dimanche 1<sup>er</sup> septembre, 00h01.

Pour Force Ouvrière  
Océan Grenier, Délégué Syndical Central

**francetélévisions**

Cécile LEFEVRE le 26 août 2019.

Directrice des Ressources Humaines Siège

reçu en main propre  
le 26/08/2019 avec les  
réserves d'usage